



1955-1978

MGR GÉRARD-MARIE CODERRE

Le deuxième évêque de Saint-Jean-Longueuil voit le jour le 19 décembre 1904 dans le village de Saint-Jacques-de-Montcalm dans la région de Lanaudière.

Parmi ses préoccupations majeures, Mgr Coderre souhaite faire l'unité dans l'Église de Saint-Jean et susciter la participation responsable de tous les chrétiens à la gestion pastorale du diocèse. Sa devise : « Prenant la condition de serviteur ».

Se référant à un texte de saint Jean : « Qu'ils soient un comme vous et moi nous sommes un, afin que le monde croie que tu m'as envoyé », Mgr Coderre était convaincu que l'unité était une réalité absolument nécessaire à toute la communauté et à plus forte raison à une communauté diocésaine.

Cette unité de pensée et de mentalité, l'évêque de Saint-Jean-de-Québec a d'abord voulu la faire avec les prêtres du diocèse. Il a essayé de développer avec eux un esprit commun propre à répondre aux besoins de la communauté. Il a voulu la faire aussi avec les religieux et religieuses et les laïcs en multipliant les rencontres avec eux, en ne cessant d'expliquer les initiatives pastorales qu'il mettait de l'avant et en les incitant à s'engager de plus en plus nombreux dans les divers champs de la vie pastorale, de la vie sacramentelle, de la vie étudiante, afin qu'il n'y ait pas dans l'Église de Saint-Jean de « clans durcis », selon son expression.

Mgr Coderre n'ignorait pas qu'il y avait des prêtres et des laïcs qui remettaient en question certaines de ses réalisations, certaines idées qu'il mettait de l'avant, mais il croyait qu'en général la forte majorité des diocésains étaient heureux d'être dans l'Église de Saint-Jean et que même s'ils ne saisissaient pas toujours tout, ils cherchaient à y participer le mieux possible.

Si Mgr Coderre a pu créer l'unité dans l'Église de Saint-Jean-de-Québec, c'est dû en grande partie à une autre de ses préoccupations majeures, celle du partage responsable de son leadership avec les prêtres, les religieux et religieuses et les laïques de son diocèse. « Le visiteur qui entre au Centre diocésain, se plaisait-il à dire, est d'abord étonné et vite convaincu de cette volonté que j'ai de partager mon leadership en voyant le grand nombre de religieux et de laïcs qui participent aux activités pastorales, dans les organismes et services et qui y détiennent des responsabilités réelles ». Ajoutons que Mgr Coderre est le premier évêque à aborder la place des femmes en église lors du concile. Il leur confia des responsabilités d'agents de pastorale.

1955-1978

MGR GÉRARD-MARIE CODERRE

Mgr Coderre était persuadé qu'un évêque est d'abord un serviteur. « Quand je me suis préparé à mon rôle d'évêque, explique-t-il, j'ai étudié dans les Pères de l'Église comment devait se situer un évêque dans son Église particulière. Et c'est là que j'ai décidé de choisir une devise exigeante : Forman servi accipiens, c'est-à-dire « Prenant la condition de serviteur ». Je me suis dit que si j'étais un serviteur, je ne pouvais pas être serviteur et responsable en même temps à moins de m'attacher le plus possible de chrétiens, prêtres, religieux, religieuses, laïcs, afin que mon service soit le plus adéquat possible ».

Mgr Coderre était profondément conscient qu'il était responsable d'une Église de par la volonté du Christ. Et il était fermement convaincu que seul il ne pourrait arriver à conduire cette Église et à la gouverner dans le sens d'un service. Mentionnons que dans les années 60, Mgr Coderre fut responsable provincial du Renouveau de la catéchèse.

La **Fondation Mgr Gérard-Marie-Coderre** a été créée à l'instigation de ce dernier en octobre 1977, afin de permettre à des gens ou à des communautés de soutenir financièrement les activités de formation et d'information du diocèse.

À la fin de son épiscopat, le diocèse était sept fois plus populeux qu'en 1933, date de sa création.

En 1997, Mgr Robert Lebel est nommé évêque auxiliaire.

Mgr Gérard-Marie Coderre est décédé le 19 décembre 1993.

LES ÉVÉQUES DU DIOCÈSE

